

B927

GESTION DES EAUX PLUVIALES : CHOIX DES TECHNIQUES DURABLES ET INTEGREES

Cette formation compare spécifiquement les techniques durables et intégrées envisageables en fonction du contexte et du type d'opération dans le cadre de la gestion des eaux pluviales.

Objectifs opérationnels

- Choisir les techniques durables et intégrées adaptées à un projet d'aménagement et d'infrastructures
- Appliquer les concepts de base relatifs aux techniquesdurables et intégrées de gestion des eaux pluviales

Public Concerné



7.00

Heures

Jour

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Techniques durables et intégrées

Revue des différentes techniques

- Puits d'infiltration et d'injection
- Tranchées drainantes ou d'infiltration
- Toitures stockantes
- Citerne cuve
- Bassin de rétention enterré
- Bassin sec ou d'infiltration
- Chaussées à structure réservoir
- Structures alvéolaires
- Noues et fossés

Choix d'une technique durable et intégrée

- Fondamentaux
- Réglementation en vigueur
- Retours d'expérience

Critères de choix en fonction du contexte et du type d'opération

- Maison individuelle, immeuble, lotissement, bâtiment industriel
- Domaine public/voirie

Investissement par rapport à une technique « classique »

- Coûts de réalisation, de fonctionnement
- Subventions

Retours d'expérience et exemples concrets

Point de vue juridique

- Le cadre réglementaire
- Articulation avec les autres documents d'urbanisme
- Mémo des procédures et des étapes clés

Version : B927-20231209



Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialisé eau et assainissement.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Nelly DROUILLARD Tél.: 0130852490 **Chef Projets Formation**

Mail: formation@groupeginger.com

Version: B927-20231209